



RESPONSABLE DE STRUCTURE PETITE ENFANCE (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité – Réf. 038260716001679
Date de diffusion : 16/07/2026
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : 15 septembre 2026
Date limite de candidature : 23 août 2026

Date prévisionnelle de l'entretien : 3 septembre 2026

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel
Type de recrutement : Poste permanent

Cadre d'emplois : Des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ou des infirmiers territoriaux - Catégorie A (filière médico-sociale)

Lieu de travail : Multi-accueil « L'Arche » - 61 Route d'Hurtières – 38570 Tencin.

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes Le Grésivaudan gère actuellement pour le secteur petite enfance 18 multi-accueils, 9 Relais Assistants Maternels et 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents et pour le secteur enfance jeunesse, cinq accueils de loisirs. La direction comprend 300 agents environ.

Le multi-accueil de 30 places est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'équipe est composée de 14 agents. Préparation des repas sur place.

Fermeture de l'équipement 3 semaines l'été et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

Descriptif du poste : Sous l'autorité de la responsable de service multi accueils et en lien direct avec le coordinateur petite enfance en charge des multi-accueils de ce secteur, vous serez chargé/e de diriger un établissement d'accueil du jeune enfant de 30 places en collaboration avec une adjointe et une équipe de 14 agents.

Missions :

1 - ANIMATION ET ENCADREMENT DES ENFANTS/ RELATIONS FAMILLES

- Elaborer le projet pédagogique de l'établissement avec l'équipe.
- Mettre en œuvre la prise en charge de l'enfant individuellement et en groupe (distribution des soins quotidiens).
- Concevoir et encadrer les activités d'éveil contribuant au développement de l'enfant.
- Organiser les visites médicales, assurer le suivi des enfants (vaccins...) avec le médecin de crèche.
- Veiller à l'application des procédures médicales, d'hygiène, de sécurité et HACCP.
- Mettre en place une prise en charge adaptée (PAI) pour les enfants rencontrant des problèmes particuliers (handicap, maladie chronique...) et signaler si besoin un enfant en danger.
- Etre responsable des relations avec les familles (accueil, entretiens individuels, transmissions des informations, soutien à la parentalité, organisation de moments conviviaux...).
- Etre le relais de la collectivité concernant la communication auprès des familles.

2 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES/ANIMATION ET PILOTAGE DES EQUIPES

- Assurer l'accueil des parents et enfants, et des temps d'ouverture et de fermeture de la structure en lien avec les nécessités professionnelles.
- Construire le binôme de direction et définir les besoins de l'équipe.
- Organiser le planning de l'équipe, le travail journalier et gérer les personnels remplaçants.
- Adresser les éléments RH de l'équipe en fin de mois (congrés, heures supplémentaires...).
- Piloter, suivre et contrôler l'activité des agents.
- Repérer et réguler les conflits.
- Participer aux recrutements.
- Evaluer les agents, proposer et accompagner le plan de formation de l'équipement.
- Faciliter l'intégration et la professionnalisation des agents.
- Accompagner, évaluer et valider les sessions de stagiaires.
- Animer des réunions d'équipe.
- Participer aux réunions de supervision.

3 - ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE/GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE DE L'EQUIPEMENT

- Elaborer et suivre l'exécution du budget avec le référent petite enfance.
- Etre responsable de la régie d'avance.
- Gérer les inscriptions des familles, établir les contrats et émettre les factures.
- Définir les besoins en matériel et concevoir et aménager les espaces d'activités : commandes des jeux, alimentation, produits d'entretien, linges, gestion des stocks...
- Assurer l'interface entre l'équipe et la direction enfance et parentalité.
- Effectuer le lien avec l'équipe administrative de la direction : taux d'occupation, commissions d'attribution des places, bilan d'activités, statistiques, documents CAF...
- Participer aux réunions transversales de la direction.
- Elaborer le règlement de l'équipement et veiller à son application.
- Tenir à jour les documents imposés par la réglementation.
- Organiser et contrôler la maintenance de l'équipement.
- Garantir l'application et le respect des procédures internes de la collectivité.

Spécificité(s) du poste :

Planning sur 5 jours

Diplôme(s) :

Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) ou infirmière (IDE) obligatoire

Profil demandé :

- Connaître précisément la réglementation relative aux établissements d'accueil des jeunes enfants et la législation concernant la restauration collective (repas préparés sur place).
- Connaître les outils bureautiques (Word, Excel, logiciel de facturation Noé serait un plus).
- Expérience en management et encadrement d'équipe requise
- Être force de proposition.
- Qualités relationnelles
- Capacité de travail en équipe et autonomie
- Rigueur et organisation.
- Diplomatie, adaptabilité et souplesse.

Rémunération :

Salaire **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **600 € brut prime fonction** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération + **prime encadrement**

Avantages :

- Aménagement du temps de travail
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure :

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative.

Règle statutaire :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.